



PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Direction des Services du Cabinet
Service interministériel de défense et
protection civiles

Gap, le 27 juin 2018

Affaire suivie par : Rémi Alberti
Téléphone : 04.92.40.48.14
Courriel : remi.alberti@hautes-alpes.gouv.fr
SIDPC/Prévention/Risques Naturels/AiguillesPasdeLours

Relevé de conclusions **Audioconférence Glissement de terrain Haut-Guil** **27 juin 2018**

Suivi du glissement :

-RTM, CD 05 et CCGQ : Aucun déplacement significatif n'est observé, sauf sur les cibles MS 12 et MS 13 sur le compartiment Ouest, un peu plus mouvantes.

Météo : Réchauffement marqué. Risqué orageux limité jeudi puis phénomènes orageux ponctuels les jours suivants.

Circulation :

Route provisoire : Aucun souci de circulation signalé, les véhicules en attente au feu peuvent tous passer durant la période permise par le feu. Il est cependant demandé au CD 05 de vérifier le fonctionnement des feux, dont un décalage a été remarqué vis à vis des horloges informatives et des horaires habituels de passage.

La CCGQ souhaite affecter des ASVP à la gestion de la circulation sur la route provisoire. Il est précisé que cette catégorie de personnels ne peut être affectée à cette mission.

Le comité d'animation d'Abriès devra fournir un projet détaillé s'il souhaite être autorisé à proposer des animations en rapport avec la route provisoire.

Le système de transfert des caravanes donne satisfaction.

Route définitive : L'appel d'offres a été fructueux.

Le très important travail de M. Digue (SAFER) et de Mme Aye (CD 05) en faveur de la maîtrise foncière permettant la réalisation des travaux est salué.

Piste de Marassan : La Commune d'Aiguilles remettra au CD 05 l'autorisation foncière manquante avant le début des travaux de correction des lacets coté Aiguilles

Autres questions :

Les autocars Imbert souhaitent une dérogation au délai obligatoire de passage aux mines pour leur autocar situé à Abriès. La sous-préfecture va examiner cette demande.